



Aktion für eine unabhängige  
und neutrale Schweiz  
Action pour une Suisse  
indépendante et neutre  
Azione per una Svizzera  
neutrale e indipendente

# 21<sup>e</sup> rapport d'activités

# 2006

Adresse secrétariat:  
ASIN  
Case postale 669,  
CH-3000 Berne 31  
Téléphone: 031 356 27 27  
Fax: 031 356 27 28  
Internet: [www.asin.ch](http://www.asin.ch)  
E-Mail: [asin@asin.ch](mailto:asin@asin.ch)  
**CPP: 30-10011-5**

## Table des matières

Membres du Comité et du secrétariat	3
<b>1 Le contexte en 2006</b>	<b>4</b>
1.1 L'Union européenne: «Un risque pour la démocratie»	5
1.2 En Suisse	7
Empêchons Bruxelles de s'ingérer dans notre souveraineté fiscale!	8
Un activisme contraire à la neutralité	8
<b>2 L'ASIN</b>	<b>10</b>
2.1 Les activités de l'ASIN dans l'année sous rapport	10
Assemblée générale avec des conférenciers de pointe	10
Renforcement des droits populaires en politique extérieure	13
Conférence de presse consacrée au rapport sur l'Europe	13
Intégrer la substance de la neutralité dans la Constitution fédérale	14
L'armée suisse et la neutralité armée	15
Cérémonie de jubilé pour le 20e anniversaire de l'ASIN	15
Proclamation de jubilé	17
Votations populaires: Loi sur l'asile et les étrangers, milliards destinés aux nouveaux Etats membres de l'UE à l'Est	18
Lettres d'information et Internet	18
Communiqués	19
Suisse romande	19
2.2 Comptes de l'année et bilan	20
2.3 Comité directeur	21
2.4 Secrétariat	21
2.5 Points d'appui dans les cantons	22
2.6 Brochures, rapports, DVD	23
<b>3 Conclusion</b>	<b>24</b>

## **Vorstand – Comité directeur – Comitato direttivo (Stand: 31.12.2006)**

### **Président / Präsident / Presidente**

Schwander Pirmin, Dr. oec. publ., entrepreneur, Conseiller national, 8853 Lachen/SZ

### **Vice-Présidents / Vizepräsidenten / Vicepresidenti**

Cipolla Jean-Dominique, notaire, 1920 Martigny/VS

Stamm Luzi, avocat, conseiller national, 5405 Baden/AG

Syz Rudolf, chef entreprise, 4422 Arisdorf/BL

### **Membres / Mitglieder / Membri**

Bischoff Hans, architecte FSAI/SIA, 3095 Spiegel/BE

Etter Hans, commerçant, ancien membre du Grand conseil, 3052 Zollikofen/BE

Freysinger Oscar, professeur, Conseiller national, 1965 Savièse/VS

Fuchs Thomas, économiste d'entreprise, membre du Grand conseil, 3018 Bern-Bümpliz

Geninasca Charles, économiste, 1276 Gingins/VD

Grangier Kevin, étudiant, 1845 Noville/VD

Graf Hans-Ulrich, dr. iur., ancien Conseiller national, 8180 Bülach/ZH

Montù Gianluca, dr. en physique, 6900 Massagno/TI

Mörgeli Christoph, prof. dr. historien, Conseiller national, 8713 Uerikon/ZH

Perrin Yvan, inspecteur de police, Conseiller national, 2117 La Côte-aux-Fees/NE

Reimann Lukas, étudiant en droit, membre du Grand conseil, 9500 Wil/SG

Scheidegger René, ancien directeur, 1470 Estavayer-le-Lac/FR

Schmid Christian, agent général, 3283 Niederried b. Kallnach/BE

Stähli Benjamin, designer, 3012 Berne

Surber-Devoto Conrado A., dipl. ing. EPFZ, lic. oec. publ., 8200 Schaffhouse

### **Vérificateur / Revisor / Verificatore**

Fischer Theo, notaire, ancien Conseiller national, 5607 Hägglingen/AG

## **Secrétariat central / Geschäftsstelle / Segretariato centrale**

Thunstrasse 113, case postale 669, CH-3000 Berne 31

Tél.: 031 356 27 27; fax: 031 356 27 28; e-mail: [asin@asin.ch](mailto:asin@asin.ch);

CCP: 30-10011-5; Internet: [www.asin.ch](http://www.asin.ch)

Directeur: Hans Fehr, Conseiller national

Vice-directeur: Werner Gartenmann / secrétariat: Katharina Fischer

### **Adresse pour la Suisse romande**

ASIN, Coordination Romande

Case postale 41, 1276 Gingins

Internet: [www.asin.ch](http://www.asin.ch)

### **Indirizzo per la Svizzera italiana**

ASNI, Gianluca Montù

Via Lisano 4, 6900 Massagno

Internet: [www.asni.ch](http://www.asni.ch)

En 2006, la sécurité dans le monde a diminué. L'ONU a perdu de son impact car les membres du Conseil de sécurité s'occupent plus que jamais de leurs propres intérêts et l'ONU se noie de plus en plus dans sa propre bureaucratie. L'Union européenne, qui cherche apparemment une expansion sans limites, est en proie à la plus grande crise de son histoire; personne ne sait comment elle va évoluer. Par ailleurs le «Nation-Building» tant prôné, c'est-à-dire les «interventions de promotion de la paix» des troupes de l'ONU, de l'OTAN ou de l'UE visant à pacifier les territoires aux ethnies différentes en conflit et en guerre pour en faire des Etats démocratiques a largement échoué. Tel est notamment le cas en Irak, en Afghanistan, au Liban et en Somalie. De plus, des gouvernements imprévisibles comme ceux de la Corée du Nord ou de l'Iran possèdent déjà l'arme atomique ou sont très près de l'avoir.

Pour le maintien de la paix dans le monde ou pour protéger l'environnement très exposé à la pollution galopante, les commentateurs et politiciens lancent certes constamment des appels au «sens global des responsabilités». Compte tenu de la technique et des possibilités de communication ultramodernes et de la «mise en réseau intégrale du monde», on appelle de ses vœux le «village global».

Mais la réalité montre ceci: au lieu de vivre de manière «solidaire» dans le «village global», le monde connaît à l'heure actuelle un «désordre international», après l'effondrement du régime international «bipolaire», placé sous l'égide des USA et de l'Union soviétique (Ralf Dahrendorf). Nous vivons dans un monde qui est globalement caractérisé par une insécurité croissante en raison des nombreux territoires en conflit et en partie du fanatisme religieux.

Dans l'année sous rapport 2006, la lapalissade souvent ignorée du scientifique politique germano-américain Hans Morgenthau a été particulièrement manifeste: «Il n'existe pas d'amitié entre Etats, ils peuvent tout au plus avoir à certains moments des intérêts communs». Après l'euphorie de paix et de «solidarité» internationale, prônée loin à la ronde dans les années 90 après la chute du Mur, on a assisté et assiste encore à l'heure actuelle plus que jamais à une politique d'intérêts nationaux, à des envies d'hégémonie et d'accapuration du pouvoir et à des tentatives de prises d'influences. Les enjeux ont été l'eau, le pétrole, les ressources et les espaces de vie et cela ne va pas changer à l'avenir. À la fin de l'année sous rapport, on a par exemple pu constater à quel point l'Europe centrale dépend des livraisons de pétrole de la Russie et combien cet approvisionnement en énergie est fragile.

Parallèlement, on a pu constater dans l'année sous rapport un renforcement des courants religieux fondamentalistes, notamment dans les Etats islamiques où des fanatiques religieux et politiques ont prêché leurs doctrines dogmatiques et demandé la lutte contre les «incroyants» et où ils ont incité les masses à se révolter pour des incidents que l'on pourrait considérer comme des bagatelles (caricatures de l'Islam). Les menaces, actions terroristes et violences des groupements islamiques ont débordé en 2006 aussi de plus en plus sur les pays européens et occidentaux qui se sont laissé parfois intimider, ce qui ne laisse présager rien de bon pour le droit et la liberté.

Il convient malgré tout de relever le fait positif suivant: à la place de l'identité «globale» ou «européenne» et d'agissements collectifs, nous voyons en ce moment de nouveau les peuples et Etats se rappeler de leur identité et de leurs valeurs nationales. Alors que les organisations et constructions supranationales se montrent plutôt désarmées devant les défis futurs (islamisme, crise financière et morale de l'Etat social, immigration, puissances émergentes telles que la Chine et l'Inde), ce sont les Etats nationaux qui cherchent à maîtriser la nouvelle situation. Dans l'année sous rapport, on a également constaté dans certains pays membres de l'UE des efforts visant à renforcer notamment la démocratie et l'autonomie et à réduire le centralisme.

## **1.1 L'Union européenne: «Un risque pour la démocratie»**

### **De l'Atlantique jusqu'à la Mer noire**

Après l'adhésion à l'UE de la Roumanie et de la Bulgarie au 1er janvier 2007, l'UE compte maintenant 27 Etats membres. L'Union européenne s'étend maintenant de «l'Atlantique jusqu'à la Mer noire». Mais à l'heure actuelle, l'euphorie qui avait prévalu lors de son élargissement en mai 2004 s'est bien dissipée. Devant la crise profonde que connaît actuellement l'UE, on éprouve en effet un grand désenchantement.

Jamais dans les 50 années de l'histoire de l'UE, qui ont comporté cinq élargissements, les nouveaux Etats n'ont été admis dans l'Union avec autant de «prescriptions de mise à l'épreuve» comme dans le cas de la Roumanie et de la Bulgarie qui sont traités comme des Etats de seconde zone. Ces Etats connaissent en effet des lacunes nombreuses, de la viande de porc d'une qualité douteuse à la sécurité insuffisante dans l'aviation en passant par l'absence de lutte contre la corruption et le crime organisé, qui rendent nécessaires ces nombreuses réserves.

Les bureaucrates de l'UE jurent certes d'en tirer les enseignements et de ne fixer à l'avenir les dates d'adhésion que lorsque les négociations sont proches de leur aboutissement. Le prochain candidat à une adhésion est la Croatie en 2008 ou 2009.

### **Des velléités d'expansion sans fin**

Dans l'année sous rapport, on a pu constater de manière plus claire que jamais que les défenseurs d'une «superpuissance» de l'UE ne savent en réalité plus ce qu'ils veulent. Depuis l'idée que de Gaulles se faisait d'une «Europe des patries», quasiment tout a changé. Depuis la fondation de l'UE, on sait de moins en moins quels sont exactement son mandat et son objectif. Ils sont de plus en plus flous. L'UE n'a pas de frontières extérieures claires.

Bruxelles ne souhaitant pas brusquer la Turquie, on la fait patienter. On évite de répondre aux questions urgentes: l'Europe occidentale chrétienne doit-elle s'étendre au monde musulman? (À la fin de l'année 2006, la chancelière fédérale Merkel, qui est, soit dit en passant, aussi présidente de l'Union chrétienne-démocratique, a constaté que l'UE n'est pas un «club de chrétiens». Pour calmer les citoyens, elle a évoqué des «négociations dont l'issue est incertaine».) L'UE doit-elle définitivement s'étendre aux Balkans? Jusqu'à quel point souhaite-t-on se rapprocher de la Russie? Ces questions sont toutes ouvertes et contestées. L'UE se trouve à la croisée des chemins.

## **Une crise constitutionnelle sans fin**

Le 1.1.2007, l'Allemagne, qui est l'Etat membre de l'UE qui compte le plus grand nombre d'habitants et qui possède l'économie la plus puissante, a repris la présidence du Conseil. Or tout laisse à penser que les efforts déployés sous sa houlette ne visent pas une Europe dans laquelle les Etats nationaux souverains auraient un rôle important à jouer, mais que l'on mettra tout en œuvre pour «ranimer le cadavre de la constitution européenne» [Junge Freiheit, 5.1.2007]. Le scénario le plus probable consiste dans quelques modifications apportées à certains points mineurs de la Constitution avant de la soumettre en France et aux Pays-Bas à une nouvelle votation. Dans l'histoire de l'UE, cette façon de procéder pour corriger les décisions non souhaitées des citoyens a déjà «fait ses preuves» à deux reprises après que les Danois aient rejeté le traité de Maastricht et les Irlandais celui de Nice.

### **La bureaucratie de Bruxelles déborde**

Les 24 000 bureaucrates de l'UE à Bruxelles consomment 15 tonnes de papier en moyenne par jour, soit plus de 5000 tonnes annuelles de décrets, directives, actes juridiques et autres publications. ([www.europa-digital.de](http://www.europa-digital.de))

Rien que dans les années 1998 à 2004, la bureaucratie de Bruxelles a créé quelque 23 000 décrets et actes juridiques dont 4000 seulement ont pu être avalisés par le Deutsche Bundestag. 19 000 ont dû être repris directement dans la législation allemande. (OBERBAYRISCHES VOLKSBLATT, 2.5.2004)

### **Roman Herzog: «La démocratie est sérieusement menacée»**

À la fin de l'année sous rapport, c'est pour la première fois un politicien allemand de grande envergure, l'ancien président de la République fédérale d'Allemagne Roman Herzog, qui a mis en garde contre les «développements erronés graves au sein de l'UE». En raison de ces développements erronés, il pense que «la démocratie parlementaire en Allemagne est sérieusement menacée».

Roman Herzog a insisté dans DIE WELT, 13.1.2007 sur le fait suivant: «*La politique au sein de l'UE souffre de manière préoccupante d'un déficit de démocratie et d'une suppression de facto de la séparation des pouvoirs.*» L'UE s'arroge des compétences sans cesse croissantes et l'on assiste à une «centralisation sournoise».

Herzog arrive à la conclusion suivante: «*La Constitution de l'UE ne permet pas de résoudre ces problèmes, mais elle les consolide bien au contraire.*».

Herzog demande notamment les mesures suivantes:

- La transformation du Conseil des ministres en une deuxième chambre pouvant empêcher des réglementations inappropriées de l'UE;
- Une fixation précise des compétences de l'UE;
- Le principe de discontinuité (les directives proposées par la Commission mais n'ayant pas été conclues au cours d'une législature parlementaire sont automatiquement abandonnées);
- Le droit des Etats membres de soustraire à l'UE certains secteurs politiques.

## **L'UE et la Suisse: des natures incompatibles**

La Suisse et l'UE ont des objectifs complètement différents. La Confédération helvétique a été fondée parce que l'on souhaitait défendre son identité vis-à-vis des grandes puissances et empires. Il en va très différemment pour l'UE: celle-ci a pour but de créer par l'harmonisation et l'égalité une grande puissance avec sa propre identité «européenne».

La nature de l'UE est profondément différente de celle de notre petit Etat démocratique neutre. Des valeurs fondamentales comme la liberté, l'indépendance, la souveraineté nationale, la responsabilité propre, le fédéralisme et la proximité des citoyens sont foulées aux pieds. La légende selon laquelle l'UE devient toujours plus démocratique, fédéraliste et proche des citoyens n'est qu'une chimère.

### **1.2 En Suisse**

À la fin de l'année sous rapport, nous avons le plaisir de constater qu'en politique suisse, on constate depuis l'élection de l'ancien président de l'ASIN Christoph Blocher dans le Conseil fédéral un **retour manifeste aux valeurs suisses qui ont fait leurs preuves**. Pour l'ASIN, il s'agit à présent de continuer à renforcer les piliers de l'Etat suisse que sont l'indépendance, la neutralité, le fédéralisme et la démocratie directe. Dans l'année d'élections 2007, des jalons décisifs vont être posés. Il s'agit d'opérer maintenant définitivement «ce revirement». L'alternative consisterait à retomber dans la politique fatale des années 90.

Si l'on se souvient de nouveau des valeurs suisses qui ont fait leurs preuves, cela s'explique aussi **par l'évolution positive de la place économique suisse**. La liberté d'entreprise, la fiscalité douce, la sécurité et la stabilité, l'absence d'intégration à l'UE, la fiabilité, la bonne formation et la volonté élevée de fournir des prestations sont les conditions sine qua non du succès économique. À la fin de l'année sous rapport, on peut ainsi constater *«que le ciel économique au-dessus de la Suisse non intégrée à l'UE est quasiment sans nuages»* [Beat Kappeler, NZZ AM SONNTAG, 24.12.2006].

Si la Suisse ouverte au monde connaît actuellement un essor économique, c'est précisément parce qu'elle ne fait pas partie de l'UE: dans l'année sous rapport, l'économie nationale a présenté d'excellentes résultats dans les secteurs importants suivants: croissance, chômage, inflation, exportations investissements, humeur des consommateurs et tourisme. Des analystes et commissions internationales ont attesté que la Suisse était le pays le plus compétitif du monde.

Le professeur en économie Dr. Franz Jaeger commente la situation dans le journal FINANZ UND WIRTSCHAFT du 30.12.06: *«En concurrence avec 62 pays (qui réalisent ensemble le 96 pour cent du produit intérieur brut mondial), la Suisse vient en tête de classement des pays les plus globalisés, peu derrière Singapour et avant les USA et l'Irlande. Nos grands voisins européens, dont les politiciens et leaders d'opinions ne se lassent pas de nous inciter à une plus grande ouverture, se classent loin derrière nous en ce qui concerne leurs liens économiques, technologiques et personnels avec le restant du monde.»*

## **Il faut empêcher Bruxelles de s'ingérer dans notre souveraineté fiscale!**

En affirmant que la réduction fiscale accordée par les cantons aux sociétés de holding étrangères qui ne réalisent pas leurs recettes en Suisse est contraire à l'art. 23 de l'Accord sur le libre-échange de 1972 et à l'interdiction de discrimination, la Commission de l'UE a renforcé encore dans l'année sous rapport le «litige fiscal» avec la Suisse. Le Conseil fédéral ne s'est toutefois pas laissé intimider (du moins jusqu'à la clôture de rédaction du présent rapport) et il insiste sur notre souveraineté fiscale. Le ministre des finances luxembourgeois Luc Frieden a quant à lui entièrement pris parti pour la Suisse et il a déclaré que ces attaques sont totalement sans fondement et n'ont pour origine que la jalousie et la politique d'impôts exorbitants pratiquée par les Etats membres de l'UE.

## **Un activisme contraire à la neutralité**

L'activisme, contraire à la neutralité pratiqué systématiquement par la Berne fédérale, depuis l'adhésion de notre pays à l'ONU le 3 mars 2002 et en particulier par Madame Calmy-Rey, s'est encore accentué dans l'année sous rapport.

Sa revendication d'un Kosovo indépendant, ses critiques des USA exprimées une fois de plus lors d'une conférence des ambassadeurs en août 2006 «au nom de la Suisse» et sa demande d'un siège de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU montrent que la Conseillère fédérale cherche à jeter définitivement par-dessus bord la neutralité suisse qui n'est à ses yeux qu'un «corset fastidieux».

La Berne fédérale a fêté dans l'euphorie «l'exploit brillant» accompli par la Suisse dans le cadre de l'ONU avec la création du **Conseil des droits de l'homme de l'ONU** (à la place de la Commission des droits de l'homme). Mais hélas, il a fallu rapidement déchanter: pratiquement toutes les résolutions adoptées sur les violations des droits de l'homme sont dues à des initiatives de l'OIC (organisation de la conférence islamique) dont les Etats membres possèdent une solide majorité. C'est précisément la Suisse (un haut lieu notoire des droits de l'homme) qui se trouve maintenant sur le banc des accusés. On lui fait le reproche absurde de ne pas posséder «de stratégie pour combattre le racisme et la xénophobie». Le rapporteur spécial de l'ONU Doudou Diène va rédiger d'ici à la prochaine séance du Conseil, qui aura lieu en mars à Genève, un rapport sur la Suisse. Nous sommes curieux de le voir.

### 2.1 Les activités de l'ASIN dans l'année sous rapport

Au milieu de l'année sous rapport, le 19 juin 2006, 20 années s'étaient exactement écoulées depuis que l'Assemblée constitutive de l'ASIN ait lieu le 19 juin 1986, à 15 heures au Restaurant Bürgerhaus à Berne. Dans le procès-verbal rédigé par l'ancien Conseiller national de l'époque et président de l'Union suisse des arts et métiers Otto Fischer, on peut lire sous «information générale»: *«après avoir gagné la campagne de votation contre l'ONU (1986), cette action sera liquidée. Mais il faut constater qu'en dépit du rejet massif de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, le Conseil fédéral poursuit sa politique extérieure comme si de rien n'était. Avec l'Action pour une Suisse indépendante et neutre que nous allons fonder aujourd'hui nous comptons exercer à l'avenir un certain impact sur la politique extérieure.»* Dans le courant de l'année sous rapport, le thème du 20<sup>e</sup> anniversaire a été abordé à plusieurs reprises, notamment lors de l'Assemblée générale du 6 mai, à la Conférence de presse du 19 juin consacrée au rapport sur l'Europe (cf. ci-dessous), lors de la «cérémonie de jubilé des 20 ans de l'ASIN» du 28 octobre 2006 à Matten près d'Interlaken (cf. ci-après) et dans différentes lettres d'information, communiqués et interviews.

Le message principal de l'ASIN a toujours été le suivant: «En empêchant l'adhésion à l'EEE/UE, nous avons rempli notre mandat clé. **Sans l'ASIN, nous aurions perdu notre indépendance. Sans l'ASIN, la Suisse serait à l'heure actuelle membre de l'Union européenne.**».

#### **20<sup>e</sup> anniversaire de l'ASIN: Assemblée générale 2006 avec des conférenciers de haut vol**

L'assemblée générale à laquelle 1000 participants et invités ont assisté a eu lieu le samedi 6 mai, à l'hôtel «National» à Berne et elle a été entièrement consacrée à la politique européenne. Les trois conférenciers de haut vol invités pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ASIN, le Dr. Klaus von Dohnanyi, ancien ministre fédéral SPD et premier maire de Hambourg, l'entrepreneur et financier Dr. Tito Tettamanti, ainsi que le professeur Dr. Franz Jaeger de l'université de St-Gall, ont analysé les relations entre la Suisse et l'UE et mis en garde les citoyens contre une intégration à l'UE tant dans une optique politique qu'économique. L'assemblée a par ailleurs adopté une résolution et donné au Comité le feu vert pour élaborer une initiative populaire destinée à renforcer les droits des citoyens en politique extérieure. La composition interpartis du Comité ainsi qu'une meilleure pratique des requêtes ont fait l'objet d'une nouvelle réglementation statutaire.

Le président de l'ASIN, le Dr. Pirmin Schwander a insisté sur le fait que la lutte menée depuis 20 ans par l'ASIN en tant que lobby interpartis pour la défense de la liberté, de l'indépendance et de la neutralité a valu la peine. Il a constaté que c'est en grande partie grâce aux efforts déployés par l'ASIN qu'une adhésion lourde de conséquences à l'EEE/UE a pu être

empêchée et que la voie bilatérale a été encouragée. Il a annoncé que l'ASIN allait poursuivre son combat aussi longtemps que les valeurs suprêmes de notre Etat seront mises en danger par une politique adaptatrice pusillanime de la Berne fédérale.

### **Dohnanyi: Oui à la créativité bilatérale, non au monstre de Bruxelles**

Selon le Dr. Klaus von Dohnanyi, la Suisse doit répondre en tant que pays central en Europe et en tant que «microcosme de l'histoire occidentale» à la question suivante: Comment conserver dans le contexte de l'intégration européenne notre spécificité sans mettre en danger nos intérêts économiques? En répondant à cette question, il faut selon lui notamment prendre en considération le fait que la Suisse a réussi depuis plus de 350 ans à se tenir à l'écart des



confrontations guerrières entre les grands voisins en pratiquant une politique de neutralité systématique. En contrepartie, elle est devenue le pays où la Croix-Rouge a vu le jour et le site d'innombrables institutions d'entente entre les nations ainsi que le siège d'entreprises internationales de la finance et de l'industrie. Une cause déterminante de ce succès d'une nation, unique dans l'histoire, réside dans sa constitution libérale et démocratique et dans le principe de la responsabilité propre.

Une adhésion à l'UE, une «organisation dont les structures politiques et du gouvernement sont incertaines à l'heure actuelle», détruirait inévitablement la particularité exceptionnelle de la Suisse. Dohnanyi a émis la mise en garde suivante: les décisions

seraient à l'avenir prises non plus par les citoyens suisses, mais par le «monstre bureaucratique de Bruxelles» ou dans un Parlement éloigné et la Suisse pourrait de la sorte perdre aussi ses avantages économiques. Il a plaidé en faveur d'une stratégie judicieuse vis-à-vis du processus d'eupéanisation et de globalisation. En préservant notre libre-arbitre et les intérêts suisses, il convient de suivre cette voie de manière bilatérale et créative.

### **Tettamanti: le refus de la réalité des europhiles**

Le Dr. Tito Tettamanti a plaidé dans son optique d'entrepreneur en faveur d'un rejet clair et net de l'adhésion à l'UE. Les Suisses qui souhaitent adhérer à l'UE en proie à une grave crise, celle des règlements, des impôts élevés et de l'impuissance, refusent de voir la réalité en face. En effet, les trois pères fondateurs de l'UE, le Français Robert Schumann, l'Allemand Konrad Adenauer et l'Italien de Gasperi, avaient eu en tête un idéal élevé en rêvant à une Europe où il n'y aurait «plus jamais de guerre». «Mais le monde change et chacun le sait: cet objectif est atteint. Plus jamais la France et l'Allemagne ne vont se livrer une guerre.» L'UE donne des réponses pertinentes à une situation qui est révolue depuis longue date alors qu'elle se montre désemparée devant les défis futurs. Tettamanti a notamment cité l'islamisme,

la crise financière et morale de l'Etat social, l'immigration et les superpuissances émergentes que sont la Chine et l'Inde: «L'UE ne dispose d'aucune stratégie pour aborder ces défis, mais ce sont finalement les Etats nationaux qui tentent de maîtriser la nouvelle situation» a constaté Tettamanti.



La Suisse ne retirerait aucun avantage économique d'une adhésion à l'UE. Nous nous portons nettement mieux que bien d'autres pays grâce à notre faible taux de chômage, à notre endettement et à notre fiscalité comparativement modérés (taxe sur la valeur ajoutée de 7,6 au lieu de 15% au moins). Tettamanti a qualifié «l'adhésion avec des exceptions» prônée par le PS d'utopie complète: «Est-il possible d'être assez naïf pour croire que 450 millions de personnes ayant durement lutté pour élaborer

leurs règles soient prêtes à les modifier pour faciliter la vie à sept millions de Suisses fortunés?» La question essentielle qu'il faut se poser est la suivante: Comment pouvons-nous défendre au mieux les intérêts de notre petit Etat dans le concert des grandes puissances? La réponse de Tettamanti est la suivante: «Si notre volonté de rester autonomes ne nous fait pas défaut et si nous continuons à travailler plus durement que d'autres, la Suisse dispose d'excellentes conditions pour aborder un avenir prospère.»

### **Jaeger: Diversification de la politique extérieure suisse au lieu de se fixer sur l'UE**

Le Dr. Franz Jaeger a prôné en sa qualité de professeur libéral en économie une «nouvelle balance en politique extérieure suisse». En comparaison avec les autres pays européens, l'économie suisse connaît indiscutablement un essor au-dessus de la moyenne. Une intégration de notre pays dans la zone Euro nous priverait des opportunités de croissance globales. Jaeger a émis la mise en garde suivante: les risques énormes



qui en résulteraient pour nos taux d'intérêts, l'inflation et le chômage ainsi que l'endettement public l'emporteraient largement sur les éventuels avantages du marché intérieur de l'UE. En abandonnant le franc suisse en faveur de l'Euro, la Banque nationale suisse serait obligée de déléguer à la Banque centrale européenne sa politique autonome et performante contre l'inflation, pour des taux d'intérêts faibles et pour la stabilisation des taux de change. L'inflation et les taux d'intérêts s'aligneraient de la sorte par la force des choses au niveau nettement plus élevé en vigueur dans l'UE. Nos dettes étatiques et sociales mais aussi nos dettes hypo-

thécaires énormes (qui atteignent bientôt un billion de francs) seraient appelées par la suite à renchérir de 65 %.

Jaeger a insisté sur le fait qu'il faut en revanche libéraliser et ouvrir notre marché intérieur aux marchandises, prestations de service, au capital et au travail. De plus, la politique

suisse en matière d'économie extérieure doit cesser de se fixer exclusivement sur l'UE et chercher une ouverture économique globale en direction du Proche-Orient, de la Scandinavie, de l'Europe de l'Est, de l'Asie et de l'Amérique.

## Initiative populaire pour renforcer les droits populaires en matière de politique extérieure

Pour empêcher l'intégration sournoise par étapes de la Suisse dans l'UE, le comité a décidé de faire élaborer une initiative populaire correspondante. L'intention est de développer sensiblement le référendum obligatoire en matière de traités internationaux. Lorsque des jalons importants sont posés en matière de politique extérieure, il faudra selon cette initiative les soumettre obligatoirement au verdict du peuple et les décisions ne seront valables que si elles remportent une majorité des votes des citoyens et des cantons. De plus, des dépenses uniques nouvelles ou des dépenses réitérées en matière de politique extérieure doivent, dès un certain montant, être assujetties au référendum obligatoire.

# Le rapport sur l'Europe de l'ASIN

La Suisse et l'UE

Variantes de collaboration

## Conférence de presse consacrée au rapport sur l'Europe

Le 19 juin 2006, 20 ans exactement après la fondation, l'ASIN a présenté son rapport sur l'Europe. Elle a devancé de la sorte celui du Conseil fédéral qu'il avait annoncé depuis longtemps pour l'été. Ce rapport très instructif de 50 pages qui contient

	voie bilatérale	EEE	Accords-cadres bilatéraux	Adhésion „light“	Adhésion à l'UE
<b>Souveraineté</b>	☺/☹	☹	☹/☹	☹☹	☹☹
<b>Démocratie directe</b>	☺/☹	☹/☹	☹/☹	☹☹	☹☹
<b>Neutralité</b>	☺	☹	☹	☹	☹☹
<b>Liberté d'action/du commerce</b>	☺	☹	☹	☹☹	☹☹
<b>Politique fiscale</b>	☺	☹	☹	☹☹	☹☹
<b>Politique des étrangers</b>	☹	☹	☹	☹	☹☹
<b>Politique des transports</b>	☹	☹	☹	☹	☹☹
<b>Politique des devises/monétaire</b>	☺	☹	☹	☹/☹	☹☹
<b>Prix/intérêts des dettes/loyers</b>	☺	☹	☹	☹/☹	☹☹

un grand nombre des données politiques et économiques d'actualité compare d'abord l'essence et les structures politiques de l'UE à celles de la Suisse. Conclusion: la construction intellectuelle de l'UE avec laquelle personne ne sait où l'on va exactement et les structures historiquement éprouvées de la Suisse souveraine et dotée de la démocratie directe sont **de nature très différente**. Parmi les cinq «options en matière de politique européenne» évoquées en détail, voie bilatérale, EEE, «adhésion light», accords cadres bilatéraux, adhésion à l'UE, seule la voie bilatérale entre en considération selon le bilan effectué par l'ASIN. Toutes les autres options ne sont qu'illusions et elles nous conduiront par la force des choses à une adhésion complète qui aurait des conséquences graves pour nos droits populaires et notre prospérité. Le rapport de l'ASIN (que l'on peut télécharger sur [www.asin.ch](http://www.asin.ch)) arrive à la conclusion que la Suisse ne va continuer à réussir que si elle conserve ses structures politiques très modernes et uniques dans le monde et sa liberté d'action.

Au milieu de l'année sous rapport, le Conseil fédéral s'est officiellement distancé dans le cadre de son «rapport sur l'Europe» de son «objectif stratégique» de l'adhésion à l'UE. Maintenant, l'adhésion à l'UE n'est prétendument plus qu'une «option» – quoi qu'on puisse comprendre par là. L'ASIN a immédiatement pris position face au rapport du Conseil fédéral et exprimé la critique suivante:

***«Bien que les inconvénients politiques et économiques graves d'une adhésion de notre pays à l'UE soient un fait indéniable, le Conseil fédéral n'a ni la volonté ni la force de se distancer de cette impasse en matière de politique extérieure.»***

Le rapport du Conseil fédéral se contente de célébrer dans les grandes lignes les différentes «options» en matière de politique extérieure et de les présenter comme étant toutes «possibles» et «faisables». Le Conseil fédéral souhaite laisser ouvertes toutes les voies en matière de politique européenne – mais en réalité, il persiste à vouloir adhérer à l'UE. Cela se traduit aussi par le fait qu'il cherche à faire croire aux citoyens que cela coûterait à long terme moins que la voie bilatérale. Et le Conseil fédéral de célébrer une fois de plus les prétendus droits de codécision et de codétermination d'une Suisse intégrée à l'UE et les prétendus avantages économiques.

## **Intégrer dans la Constitution l'essence de la démocratie**

Le Conseiller national et directeur de l'ASIN Hans Fehr a déposé pendant la session d'automne 2006 des chambres fédérales avec 72 cosignataires une motion pour la neutralité. Le Conseil fédéral est mandaté de présenter un texte formulé pour un article constitutionnel exprimant **la substance et la nature particulière de notre neutralité intégrale, perpétuelle armée**.

Les motionnaires ont justifié cette intervention par le fait que la politique extérieure suisse est de plus en plus caractérisée par un activisme coûteux, inefficace et contraire à la neutralité qui est préjudiciable pour notre pays.

## L'armée de milice suisse et la neutralité armée

Compte tenu des développements erronés graves au niveau de l'orientation de l'armée suisse, l'ASIN a pris clairement position à ce sujet dans des consultations et communiqués:

**Principe:** L'ASIN souhaite une armée de milice moderne et forte qui soit en mesure de remplir son mandat-clé selon l'article 58 de la Constitution fédérale: «L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population.» L'ASIN souhaite une armée de défense et de protection qui soit à la hauteur de la menace avec une obligation générale de faire le service militaire, une armée dans le propre pays pour le propre pays.

- L'ASIN s'oppose à **l'étape de développement 08/11** car son mandat clé s'avère impossible à réaliser avec la réduction massive des formations de combat et le concept inutilisable «de la montée en puissance» qui nécessiterait une alliance incompatible avec la neutralité.
- L'ASIN s'oppose aussi au **projet de révision 09** qui veut obliger les soldats de milice suisses à effectuer des cours de répétition à l'étranger et les cadres professionnels à s'engager à l'étranger parce que de tels engagements sont incompatibles avec notre neutralité et anticonstitutionnels. Prétendant que les besoins de formation ne peuvent pas être couverts dans notre propre pays, de nombreux hauts fonctionnaires du DDPS cherchent manifestement à encourager les engagements à l'étranger et à transformer notre armée de milice en armée professionnelle pouvant mieux être engagée à l'étranger.

## Cérémonie pour le 20e anniversaire de l'ASIN

L'apogée de l'année sous rapport a incontestablement été la «cérémonie de jubilé pour les 20 ans de l'ASIN» avec l'allocution de jubilé du Conseiller fédéral Christoph Blocher. Les 2300 personnes qui ont afflué le 28 octobre 2006 pour fêter le jubilé à Matten près d'Interlaken ont assisté sur l'aire des représentations en plein air de Tell devant la panorama des Alpes bernoises à une grande et impressionnante manifestation. Le conseiller fédéral Blocher a rendu hommage à l'ASIN comme

- **Mouvement de défense de l'indépendance**
- **Organisation de défense de la démocratie directe** et comme
- **Rempart de protection de la neutralité**

La conclusion de Blocher: «*Sans l'ASIN la Suisse aurait perdu son indépendance et nous serions actuellement membre de l'UE.*».

Après l'ouverture de la manifestation par la fanfare de Matten, l'entrée en scène de groupes de sonneurs de cloches et des drapeaux cantonaux ainsi qu'après l'allocution du président de la commune de Matten Andres Grossniklaus, le président de l'ASIN, le Dr. Pirmin Schwander, a fait le point de la situation. Il a qualifié l'ASIN de garante de l'indépendance, de la démocratie directe, de l'autonomie et de la neutralité suisse et fustigé la propension à l'alignement et au sacrifice des valeurs et particularités suisses, très répandue à la «Berne fédérale». C'est pourquoi la lutte de l'ASIN pour notre neutralité et pour le maintien, voire le renforcement des droits populaires, et pour une armée de milice moderne «dans le propre pays pour le propre pays» est selon lui plus importante que jamais par le passé.



Dans son exposé très attendu, le Conseiller fédéral Blocher a attesté à l'ASIN 20 ans de persévérance, d'engagement corps et âme, de résistance et d'opiniâtreté pour défendre l'indépendance de la Suisse en dépit de toutes les tentatives de pression exercées par les médias, les partis politiques, les associations économiques, syndicats et professeurs d'université. Grâce à l'ASIN, le Souverain a rejeté en 1992 l'EEE et l'UE et opté de la sorte pour une voie autonome de la Suisse dans la sécurité et la prospérité. Blocher a terminé son exposé avec l'appel: «Vingt années d'ASIN ne suffisent pas. Continuez votre lutte pour une Suisse indépendante, neutre et libre!»

**À l'occasion de la cérémonie de jubilé du 20e anniversaire de l'ASIN du 28 octobre 2006, il a été publié la proclamation suivante:**

1. 20 ANNÉES D'EXISTENCE DE L'ASIN, CE SONT 20 ANNÉES D'ENGAGEMENT ET DE LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE, LA NEUTRALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE. LA SAUVEGARDE DE NOS DROITS POPULAIRES ET DE NOS LIBERTÉS UNIQUES DANS LE MONDE, DE NOTRE DÉMOCRATIE DIRECTE ET DE LA NEUTRALITÉ PERMANENTE ET ARMÉE RESTE NOTRE MANDAT PRINCIPAL.
2. APRÈS 20 ANNÉES D'ASIN, NOUS CONSTATONS CECI: NOUS AVONS REMPLI NOTRE MANDAT-CLÉ. L'ADHÉSION À L'UE A PU ÊTRE EMPÊCHÉE, LA VOIE BILATÉRALE A ÉTÉ RENFORCÉE. EN TANT QU'ORGANISATION INTERPARTIS, L'ASIN CONTINUE À S'ENGAGER DE TOUTES SES FORCES POUR EMPÊCHER QUE LA LIBERTÉ, L'INDÉPENDANCE ET LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION NE SOIENT SACRIFIÉS À LA LÉGÈRE. NOUS COMBATTONS PAR CONSÉQUENT LES MULTIPLES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR SAPER LA DÉMOCRATIE DIRECTE, LES DROITS POPULAIRES ET LA NEUTRALITÉ. CES PILIERS DE L'ÉTAT, QUI DOIVENT ENCORE ET TOUJOURS ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME DES INSTITUTIONS D'AVANTGARDE, SONT ET RESTERONT LES FONDLEMENTS DE L'HISTOIRE DU SUCCÈS DE NOTRE PAYS.
3. L'ASIN S'OPPOSE À TOUTE TENDANCE À S'ALIGNER ET S'INTÉGRER À DES ORGANISATIONS ÉTENDUES. À UNE ÉPOQUE OÙ DE NOMBREUX PAYS ET POPULATIONS D'EUROPE VIENNENT TOUT RÉCEMMENT DE SE DÉBARASSER DU JOUG DU SOCIALISME ET DE L'ABSENCE DE LIBERTÉS QUI L'ACCOMPAGNAIT ET OÙ DE NOMBREUSES NATIONS SE BATTENT CONTRE LE CENTRALISME CROISSANT ET LES VELLÉTÉS DE NIVELLEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE, L'ASIN CONSIDÈRE QU'IL EST ABSURDE QUE NOTRE PETIT ÉTAT CHERCHE À S'INTÉGRER ÉTAPE PAR ÉTAPE DANS CETTE ORGANISATION CENTRALISATRICE EN ABANDONNANT SA SOUVERAINETÉ.
4. AU LIEU DES JEUX DE TELL PRÉCISÉMENT, L'ASIN VEUT SE SOUVENIR DE LA VALEUR DE LA LIBERTÉ ET DE L'INDÉPENDANCE. CONTRAIREMENT AU JEUNE RUDENZ DANS GUILLAUME TELL DE SCHILLER, QUI CHERCHAIT DANS SON AVEUGLEMENT À INTÉGRER LA SUISSE PRIMITIVE DANS UNE «CHAÎNE DE PAYS» «QUE L'EMPEREUR A ÉDIFIÉ TOUT AUTOUR DE NOUS», NOUS NE CÉDONS PAS AUX TENTATIONS ET À LA GLOIRE APPARENTE DES GRANDS ESPACES. GUILLAUME TELL, SOUS UNE FORME MODERNE RESTE LE SYMBOLE BRILLANT DE LA RÉSISTANCE AU MANQUE DE LIBERTÉ ET À LA TENDANCE À S'ALIGNER.
5. L'ASIN CONSTATE QU'UN NOMBRE CROISSANT DE JEUNES PRENNENT CONSCIENCE DE LA VALEUR DE L'INDÉPENDANCE, DU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION ET DE LA NEUTRALITÉ DE NOTRE PETIT ÉTAT. ILS VOYAGENT SOUVENT DANS LE MONDE ET EN EUROPE ET CONSTATENT LES PROBLÈMES AUXQUELS SONT CONFRONTÉES LES GRANDES ORGANISATIONS INFLEXIBLES ET NIVELÉES VERS LE BAS DONT LES CONSÉQUENCES SONT EN PARTIE AUSSI PERCEPTIBLES EN SUISSE. ILS DONNENT RAISON À L'ANCIEN MINISTRE FÉDÉRAL SPD KLAUS VON DOHNANYI QUI A QUALIFIÉ LA SUISSE DE «HUITIÈME MERVEILLE DU MONDE» EN RAISON DE SES STRUCTURES POLITIQUES UNIQUES DANS LE MONDE. NOUS ESPÉRONS VIVEMENT QUE CETTE CONSTATATION DE DOHNANYI FINIRA PAR S'IMPOSER AUSSI À SES PAIRS SUISSES.
6. L'ASIN VA ÉGALEMENT SE BATTRE DANS LES 20 ANNÉES À VENIR POUR UNE SUISSE OUVERTE AU MONDE, INDÉPENDANTE, NEUTRE, SÛRE ET PERFORMANTE. NOUS NE VOULONS PAS ADHÉRER À L'UE, MÊME PAR ÉTAPES. SUR LA BASE DE LA NEUTRALITÉ ARMÉE, NOUS SOUHAITONS UNE ARMÉE DE MILICE MODERNE, CONFORME AUX MENACES, DANS NOTRE PROPRE PAYS, ET POUR NOTRE PROPRE PAYS. NOUS NE SOUHAITONS PAS D'ARMÉE DE L'OTAN OU ASSERVIE À L'UE. NOUS DONNONS NOTRE SOUTIEN AUX ACCORDS BILATÉRAUX S'ILS SONT COMPATIBLES AVEC LES INTÉRÊTS DE NOTRE PAYS. NOUS VOULONS UNE SUISSE SOUVERAINE ET DE BONNES CONDITIONS POUR NOTRE ÉCONOMIE.

## Votations populaires:

En 2006, il n'y a pas eu de votations populaires sur des thèmes essentiels pour l'ASIN. En dépit de cette constatation, l'ASIN s'est engagée en faveur de la Loi sur l'asile et les étrangers qui a été approuvée le 24 septembre, et dans la votation contre le versement de milliards à l'Est (Loi révisée sur l'aide aux pays de l'Est) qui a été perdue de justesse le 26 novembre 2006.

La nouvelle loi sur l'asile et les étrangers combat efficacement les abus en matière d'asile et l'immigration incontrôlée. En définitive, elle génère une plus grande sécurité et renforce notre souveraineté.

L'ASIN a également donné son soutien à la campagne lutte contre les versements d'un milliard aux nouveaux Etats membres de l'UE à l'Est qui a fait l'objet d'une votation le 26 novembre 2006 considérant que ce projet exerce sur nous un chantage et parce que les citoyens ne seront à l'avenir plus consultés. En dépit de la large alliance des partisans qui se recrutaient au Conseil fédéral, au Parlement, dans les partis de la gauche et du centre, parmi les organisations économiques, syndicats et dans la quasi-totalité des médias et en dépit du rouleau compresseur propagandiste assorti de la menace «sans milliards pas d'accords bilatéraux» et «pertes d'emplois», les adversaires ont atteint un score élevé de 47 pour cent de non.

Dans l'année sous rapport, les votations populaires ont montré que nous pourrions également à l'avenir gagner des votations si nous nous mobilisons encore mieux et déployons d'un commun effort tout notre impact.

**Cela est aussi urgent car le lendemain de la votation déjà, notre souveraineté fiscale cantonale a de nouveau été attaquée par l'UE et celle-ci a demandé à la Suisse de nouveaux versements de cohésion EU.**

## Lettres d'information et Internet

Dans l'année sous rapport, sept lettres d'information consacrées «à l'analyse des zones floues de la politique extérieure suisse», c'est-à-dire les numéros 110–115 et le numéro spécial pour la région alémanique avec une convocation à la cérémonie de jubilé (combiné avec un tract au verso contre les versements de milliards à l'Est) ont été publiés. Ici aussi l'accent a été placé sur le jubilé de 20 ans et le rapport sur l'Europe. En règle générale, une lettre d'information, qui paraît aussi sous forme de «Bulletin d'information» en langue française et comme «Bolletino d'informazione» en langue italienne, comporte quatre à huit pages. Le bulletin de l'ASIN a pour tâche d'assurer l'information des membres et autres personnes intéressées sur l'évolution de la politique extérieure suisse au moyen de messages clairs, de brèves informations, de chiffres et de faits.

Les **pages Internet de l'ASIN** en langues allemande, française, italienne et anglaise ont de nouveau été très fréquentées également en 2006. Internet représente non seulement une

plate-forme d'information non «censurée», mais aussi de plus en plus un point de contact pour les déclarations d'adhésion et commandes.

## **Communiqués**

Dans l'année sous rapport, l'ASIN a publié à plusieurs reprises des communiqués (tous les communiqués peuvent être téléchargés sur [www.asin.ch](http://www.asin.ch) s'agissait notamment des messages /revendications suivantes:

- Dohnanyi, Tettamanti et Jaeger à l'assemblée générale de l'ASIN (25.3.2006)
- Le Conseil fédéral doit se distancer de l'adhésion à l'UE (28.6.2006)
- Nouveau coordinateur pour la Suisse romande (5.9.2006)
- Cérémonie de jubilé de l'ASIN avec le Conseiller fédéral Blocher (23.10.2006)
- Nous ne tolérons pas les baillis fiscaux de l'UE ! (15.1.2007)

## **Suisse romande**

La Suisse romande devient un pilier important des activités de l'ASIN. Dans l'année sous rapport, le «coordinateur pour la Suisse romande» de longue date et très performant Monsieur René Scheidegger a remis sa fonction à Charles Geninasca de Gingins VD. Ce dernier s'est fixé pour objectif de renforcer et développer la position de l'ASIN en Suisse romande. L'ASIN table sur le fait que le potentiel de nouveaux membres en Suisse romande est encore loin d'être épuisé.

## 2.2 Comptes de l'année et bilan

### Comptes 2006

	Comptes 2005	Comptes 2006
<b>Recettes</b>		
Cotisations et dons	2 009 423.49	<b>1 668 890.10</b>
Intérêts	59 549.65	<b>47 444.10</b>
	<u>2 068 973.14</u>	<u><b>1 716 334.20</b></u>
<b>Dépenses</b>		
Propagande, publicité	522 213.70	<b>398 153.35</b>
Lettres aux membres, presse	340 076.26	<b>323 514.53</b>
Actions spéciales	1 680 447.69	<b>554 344.90</b>
Amortissements	14 378.05	<b>25 066.95</b>
Généralités	96 724.10	<b>92 325.85</b>
	<u>2 653 839.80</u>	<u><b>1 393 405.58</b></u>
<b>Récapitulation</b>		
Total recettes	2 068 973.14	<b>1 716 334.20</b>
Total dépenses	2 653 839.80	<b>1 393 405.58</b>
Excédent des recettes	<u>- 584 866.66</u>	<u><b>+ 322 928.62</b></u>

–: Excédent de dépenses / +: Excédent de recettes

### Bilan au 31 décembre 2006

Caisse	181.45	
Chèque postal	83 516.27	
Valiant-Bank Berne	356 876.54	
Papiers valeurs	657 586.50	
Avoirs VST*	7 479.08	
Installation TED, mobilier	17 800.00	
Postes créditeurs		27 193.35
Fonds spécial		54 961.65
Capital		1 041 284.84
	<u><b>1 123 439.84</b></u>	<u><b>1 123 439.84</b></u>

\* Impôt anticipé

L'assemblée générale du 6 mai 2006 a décidé de ne pas augmenter les cotisations annuelles pour 2007: membres 35, couples 50 et donateurs 100 francs ainsi que sympathisants montant à bien plaisir.

Dans l'année sous rapport, les contributions et dons ont été supérieurs de 251 334.20 francs au montant prévu au budget. En revanche, les dépenses ont elles aussi été supérieures de 418 405.58 francs à celles prévues au budget. Dans l'année du jubilé des «20 ans de l'ASIN», le travail de relations publiques a été renforcé. La cérémonie de jubilé du 28 octobre 2006 à Matten près d'Interlaken a eu lieu sous forme de grande manifestation réunissant plus de 2000 participants avec le coût que cela suppose. En juin, l'ASIN a présenté lors d'une conférence de presse son rapport sur l'Europe. De plus, la campagne de votation sur la nouvelle loi sur l'asile et les étrangers a été soutenue par une campagne d'annonces.

Pendant l'exercice, des dépenses considérables ont été faites pour les impôts de succession non prévisibles au moment de l'établissement du budget. Il s'agissait de taxes fiscales préliminaires pour des legs dont les recettes n'étaient pas encore entièrement exploitables.

Le 31.12.06, la fortune brute se montait à nouveau à plus d'un million de francs: 1 078 446.50 francs (sans le matériel informatique, le mobilier et les postes créditeurs).

Le Comité remercie tous les membres, donateurs et sympathisants de leur engagement financier. L'ASIN reçoit souvent des legs. Des citoyennes et citoyens suisses soutiennent l'ASIN dans leurs testaments car ils souhaitent que la Suisse indépendante et neutre soit aussi préservée pour les générations à venir. Nous souhaitons exprimer ici notre profond respect de ce sens des responsabilités.

## **2.3 Comité**

Le Comité s'est en général réuni à Berne pendant les sessions des chambres fédérales. Dans l'année sous rapport, il s'est au total réuni à cinq reprises dont une fois à Zurich. En dehors des affaires journalières, le Comité a abordé en priorité l'initiative populaire prévue, la cérémonie du 20e anniversaire de l'ASIN ainsi que la situation de la politique d'intégration en Suisse et les conséquences de notre adhésion à l'ONU. Compte tenu de ces aspects, le Comité fixe l'orientation stratégique et les priorités futures.

## **2.4 Secrétariat / concept ASIN**

Le secrétariat a intensivement travaillé dans l'année sous rapport en collaboration avec le Comité au «concept/programme d'activités de l'ASIN 2007».

Il s'agissait en premier lieu de créer les conditions pour rendre l'ASIN encore plus puissante, plus efficace et plus attractive.

À cet effet, nous avons recours à la stratégie suivante:

- Se concentrer davantage sur les missions clé de l'ASIN (indépendance, neutralité, sécurité).
- Combattre l'adhésion sournoise à l'UE et à l'OTAN. Renforcer les droits populaires dans le secteur de la politique extérieure.
- Insister davantage sur le fait que nous sommes une organisation interpartis.
- Présence plus attractive de l'ASIN (lettre d'information, publications, Internet, etc).
- Objectifs concrets (membres, finances, etc.).

En dehors du directeur à plein temps Hans Fehr, Werner Gartenmann assume à plein temps la fonction de directeur adjoint. À côté de Fehr et Gartenmann et de la secrétaire Katharina Fischer (engagée à 60 %), des employés à temps partiel ont donné leur soutien au secrétariat en fonction du volume de travail.

### **Soigner les contacts et fournir un travail de persuasion**

Le président, le directeur, le directeur adjoint et d'autres représentants de l'ASIN ont tenu de nombreuses manifestations publiques et colloques et présenté des exposés aux écoles qui ont permis de mieux faire connaître au grand public les objectifs de l'ASIN et notre travail en Suisse et à l'étranger.

Suite à la demande, différents entretiens et contacts ont également eu lieu avec des politiciens, diplomates, entrepreneurs et étudiants (notamment d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, d'Ecosse, de Chine et de Taiwan).

## **2.5 Points d'appui cantonaux**

Nos responsables des points d'appui des cantons alémaniques se sont réunis à quatre reprises à Berne et les responsables de Suisse romande à Lausanne et à Genève.

Les points d'appui sont dirigés dans plusieurs cantons par des forces neuves qui font preuve d'un grand engagement pour notre cause, distribuent des tracts, mettent en place des affiches, organisent des actions de stand, recrutent de nouveaux membres, écrivent des lettres destinées aux courriers des lecteurs des journaux et organisent des manifestations. Dans l'année sous rapport, l'accord de prestation assorti d'objectifs clairs qui a fait ses preuves va être maintenu.

## 2.6 Brochures, rapports, DVD

- Rapport sur l'Europe (environ 50 pages)
- Brochure «La Suisse et l'Union européenne» (exposés de Dr. Klaus von Dohnanyi, Dr. Tito Tettamanti et Prof. Dr. Franz Jaeger à l'occasion de la 21e assemblée générale)
- Brochure «Sans l'ASIN, la Suisse serait aujourd'hui membre de l'UE» (Exposés de Blocher et Schwander)
- Proclamation de jubilé «20 ans d'ASIN», en trois langues
- DVD consacré au jubilé des 20 ans de l'ASIN
- Tract «NON aux milliards payés aux Etats membres de l'UE à l'Est!»



### 3 Conclusion

En tant qu'organisation interpartis la plus forte de notre pays s'engageant pour le maintien de l'indépendance, de la neutralité et de la sécurité de la Suisse, l'ASIN se voit confrontée à des défis importants à la fin de cette année de jubilé sous rapport:

- **Rapports avec l'Union européenne:**
  - Alignement sournois à Bruxelles
  - Chantages exercés en vue d'autres paiements aux nouveaux Etats membres de l'UE
  - Recours abusif à la voie bilatérale pour éliminer des obstacles à une adhésion
  - Intégration politique et institutionnelle entre autres par des accords cadres (association), reprise de nouvelles législations de l'UE.
  
- **Droits libertaires des citoyens et citoyennes suisses:**
  - Relativisation de la démocratie directe par une reprise accrue des droits internationaux
  - Réduction de la souveraineté communale et cantonale
  - Affaiblissement de l'armée de milice (armée de deuxième classe)
  - Restriction du droit d'arme libéral
  - Droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers
  - Gaspillage des naturalisations
  
- **Neutralité:**
  - Activisme en politique extérieure qui est incompatible avec la neutralité
  - Perte de l'autorité humanitaire
  - Mise en danger de la sécurité intérieure
  - Engagement de l'armée à l'étranger

L'ASIN doit être présente sur tous ces «fronts» en tant que mouvement populaire pour la liberté et l'indépendance.

**Nous remercions tous ceux et celles qui par conviction nous aident avec un grand engagement à nous battre pour défendre la cause de notre pays et pour notre liberté.**